

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DE GUISE DÉCOUVRIR LA PLACE DU FAMILISTÈRE UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DU PEUPLE LE FAMILISTÈRE



La place du Familistère vue du Palais social. Photographie Georges Fessy, 2016.



La place du Familistère vue du Palais social. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, vers 1897. Collection Familistère de Guise.



La place du Familistère. Photographie Georges Fessy, 2016.

LA PLACE DU FAMILISTÈRE

L'espace libre compte dans l'organisation urbaine du Familistère. À l'échelle du logement, de l'immeuble ou de la cité, il remplit une fonction sanitaire, accueille les rituels communautaires et manifeste l'unité sociale.

Un vide unitaire

La place du Familistère matérialise la continuité entre le Palais et ses services. Elle fait l'opulence des immeubles qui la forment. La place est un vide unitaire et monumental.

La place résulte de la construction des économats à l'est, du pavillon central du Palais au nord, du théâtre et des écoles au sud. Sur la rive ouest, l'édifice symétrique aux économats, projeté en 1858, n'est pas réalisé. Deux lignes de hauts arbres sont finalement plantées pour bâtir les côtés de la place et affirmer sa géométrie.

L'espace commun du Familistère est à l'origine vierge de tout aménagement. Lorsque l'Association érige en 1889 le monument à Jean-Baptiste André Godin, dans l'axe des entrées du palais et du théâtre, elle donne un centre à un espace jusque-là uniforme mais ne remet pas immédiatement en cause la nudité de la place. Cette esplanade est la grande cour de récréation des enfants des écoles, le champ des parades familistériennes ou des grandes fêtes du Palais Social.

LE FAMILISTÈRE DE GUISE



La place du Familistère devant le théâtre et les écoles. Photographie Stéphane Chalmeau, 2013.

L'espace morcelé

Les aménagements postérieurs à 1900 ont morcelé l'espace en confortant sa centralité : parterres de pelouse, jardinet clôturé autour du piédestal de la statue, mobilier urbain. Ils ont finalement amenuisé l'effet monumental du Palais. Une voie de circulation entre les portes du Familistère côté usine et côté ville s'est progressivement matérialisée. Elle a rompu l'unité du Palais social. Le théâtre, les écoles et les économats et la buanderie -piscine sont désolidarisés des pavillons d'habitation.

L'espace partagé

La place du Familistère devant le pavillon central du Palais social est classée au titre des monuments historiques depuis 1991. La place et ses abords ont été entièrement réaménagés en 2013 pour rendre une cohérence et une lisibilité au domaine public du Familistère, et aussi favoriser de nouveaux usages. Un grand tapis de briques anthracite unifie le sol et relie les différents bâtiments accessibles de plain-pied. Leur appartenance à un même ensemble est devenue une évidence. Les circulations douces sont privilégiées. La place est un espace partagé.

Pour aller plus loin :

[L'album du Familistère](#), Guise, Les Éditions du Familistère, 2017, p. 546-553.

Notice créée le 08/11/2017. Dernière modification le 26/08/2022.